

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(*Act. 34 Vict. Ch. 7.*)

HUITIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Québec, 16 juin 1879.

L'assemblée est présidée par Olivier Robitaille, Ecr.,
M. D., et F. R. A. Vézina, Ecr., agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée,
en vertu de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour
l'élection des Directeurs, et Joseph Hamel et T. LeDroit,
Ecrs., sont nommés.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport sui-
vant :